

COMITE DU SYNDICAT SEANCE DU 27 JANVIER 2017

Délibération 2017_01_27_001C Changement de nom du Budget Annexe « Très Haut Débit »

A partir du 1^{er} janvier 2017, les travaux de télécommunication intègrent le Budget Très Haut Débit. Ce dernier devient donc « Budget Annexe Très Haut Débit – Télécom ».

Les membres du Comité adhérent à cette compétence, à l'unanimité adoptent ce changement.

Délibération 2017_01_27_002C Budget Primitif 2017 – Budget Principal

Pour les recettes :

- de fonctionnement :	25 432 411 €
- d'investissement :	40 795 300 €

Pour les dépenses :

- de fonctionnement :	25 432 411 €
- d'investissement :	40 795 300 €

Le Comité, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif du Budget Principal 2017

Délibération 2017_01_27_003C Budget Primitif 2017 – Budget Annexe « Groupement d'Achat »

Pour les recettes :

- de fonctionnement :	8 325 000 €
-----------------------	-------------

Pour les dépenses :

- de fonctionnement :	8 325 000 €
-----------------------	-------------

Les membres du Comité adhérent à cette compétence, à l'unanimité approuvent ce Budget.

Délibération 2017_01_27_004C Budget Primitif 2017 – Budget Annexe « Installations Energétiques »

Pour les recettes :

- de fonctionnement :	1 845 436 €
- d'investissement :	2 996 700 €

Pour les dépenses :

- de fonctionnement :	1 845 436 €
- d'investissement :	2 996 700 €

Les membres du Comité adhérent à cette compétence, à l'unanimité approuvent ce Budget

Délibération 2017_01_27_005C Budget Primitif 2017 – Budget Annexe « Très Haut Débit »

Pour les recettes :

- de fonctionnement :	3 895 000.00 €
- d'investissement :	53 885 639.28 €

Pour les dépenses :

- de fonctionnement :	3 895 000.00 €
- d'investissement :	53 885 639.28 €

Les membres du Comité adhérent à cette compétence, à l'unanimité approuvent ce Budget